

MONTANAIRE

Autorisation municipale n° 41-2021/AMS-CH du 25.09.2021 au 24.10.2021

(avec procédure d'affichage de la décision municipale)

Commune : Montanaire
Localité : Chanéaz
Rue : Rue du Champ-Derrière 1
Propriétaire(s) : Chapuis Catherine et Sébastien
Pour le compte de :

Parcelle(s) : 2024
Numéro(s) ECA : 1018
Auteur des plans : Imotech Sàrl, Montagny-près-Yverdon

Description de l'ouvrage : construction d'un garage

La Municipalité, dans sa séance du 21 septembre 2021, a décidé d'autoriser l'ouvrage projeté tenant compte du fait qu'il s'agit de travaux de minime importance.

Le dossier peut être consulté à l'administration durant les horaires d'ouverture et pendant 30 jours. Les oppositions ou observations éventuelles sont à adresser, par écrit, à la Municipalité, durant le délai légal.

La Municipalité



Commune de Montanaire

Greffe municipal – Rue de la Porte 3 – Case postale 80 – 1410 Thierrens

Demande d'autorisation municipale
avec affichage de la décision

N° 41-2021/AMS-CH / page 1/3

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Propriétaire(s) : Sébastien et Catherine CHAPUIS
Adresse propriétaire(s) : Rue du Champ-Derrière 1
1400 Chanéau
Adresse locale (si différente) :
Téléphone : Portable : 078 745 60 12
Parcelle n° : 2024 N° ECA : 1018
Zone selon plan général d'affectation : Zone de village

CARACTÉRISTIQUES DE L'OUVRAGE

Auteur des plans : Imotech Sàrl
Adresse : En Chamard 55b - 1442 Montagny-près-Yverdon
Description de l'ouvrage : Construction d'un garage
Façades – matériaux : Soubassement en béton brut et façades en bois, couleur brun
Toiture – matériaux : Tuile plate type Arande ou similaire, couleur rouge nuancé
Coût estimatif des travaux : 50'000.-
Abattage prévu d'arbres ou de haies : non oui

SIGNATURES

Le(s) propriétaire(s) précité(s) demande(nt) à la Municipalité l'autorisation de construire les travaux décrits dans la présente demande.

Lieu et date : Chanéau le 4.09.2021
Signature(s) : [Signature] [Signature]

PPE

Pour accord, signature du représentant de la PPE (administrateur ou autre) pour autant qu'il ait la qualité de signature :

Lieu et date :
Signature(s) :



Commune de Montanaire

Greffe municipal – Rue de la Porte 3 – Case postale 80 – 1410 Thierrens

Demande d'autorisation municipale
avec affichage de la décision

N° 41-2021/AMS-CH / page 2/3

ACCORD DES VOISINS DIRECTEMENT TOUCHÉS OU CONCERNÉS

Nom du(des) propriétaire(s) : Mme et M. Goy Doris et Jean-Jacques

N° de parcelle(s) : 2026

Date : 6.9.2021

Signature(s) : 

Nom du(des) propriétaire(s) :

N° de parcelle(s) :

Date :

Signature(s) :

Nom du(des) propriétaire(s) :

N° de parcelle(s) :

Date :

Signature(s) :

Nom du(des) propriétaire(s) :

N° de parcelle(s) :

Date :

Signature(s) :

Nom du(des) propriétaire(s) :

N° de parcelle(s) :

Date :

Signature(s) :



Commune de Montanaire

Greffe municipal – Rue de la Porte 3 – Case postale 80 – 1410 Thierrens

Demande d'autorisation municipale
avec affichage de la décision

N° 41-2021/AMS-CH / page 3/3

à remplir par la Commune

DECISION MUNICIPALE

La Municipalité, dans sa séance du 21.09.2021 a décidé d'autoriser l'ouvrage projeté tenant compte du fait qu'il s'agit de travaux de minime importance.

Affichage au pilier public pendant 30 jours, du 25.09.2021 au 24.10.2021

Le Syndic


Claude-Alain Cornu



La Secrétaire

Barbara Joliquin

Le dossier complet peut être consulté au greffe municipal.

Ouvrage :	Construction d'un garage, rue du Champ-Derrière n°1, à 1409 Chanéaz (Montanaire)		
Propriétaires :	M. & Mme Sébastien & Catherine Chapuis		
Plan :	Implantation, rez-de-chaussée, coupe et façades		
 <p>Imotech sàrl Réalisations immobilières Olivier Kraus Tél : 024/445.50.30 e - mail : contact@lmotech.ch En Chamard 55B 1442 Montagny-près-Yverdon</p>	Phase :	Plan n° :	
	Enquête restreinte	01	
	Date :	Échelle :	
30.08.21	1:250, 1:100		
Dessin :	Format :		
jc/mi	63 x 60 cm		

Propriétaires:

Architecte :



IMOTECH sàrl
En Chamard 55b
1442 Montagny-près-Yverdon

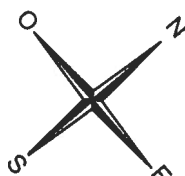


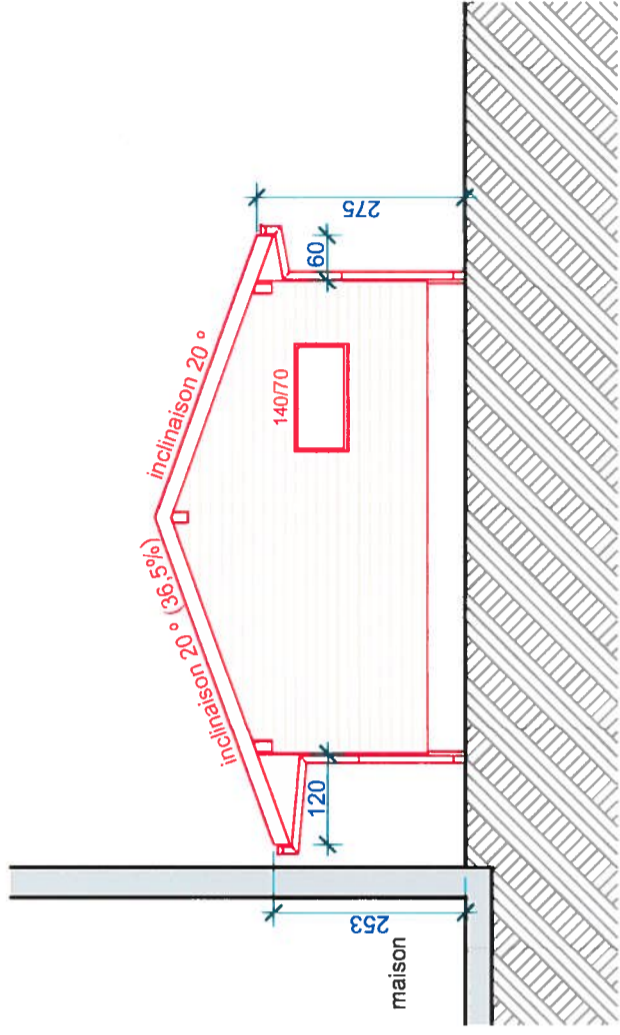
Propriétaires de la parcelle 2026: Mme et M. Goy Doris et Jean-Jacques
Signature pour accord



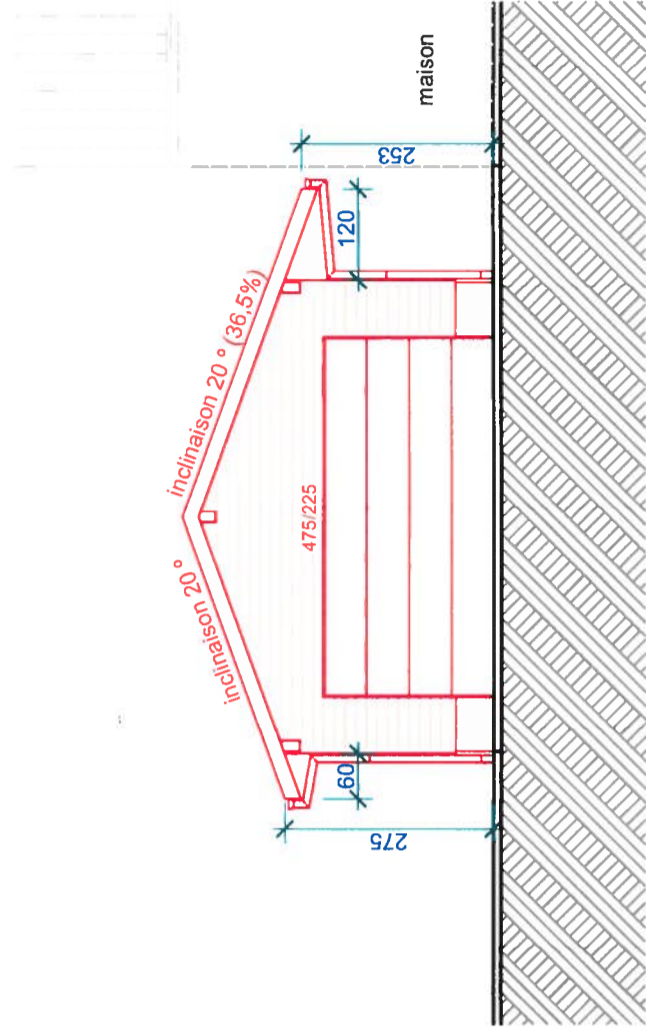
 Existant
  Supprimé
  Nouveau

EC raccordé sur existant

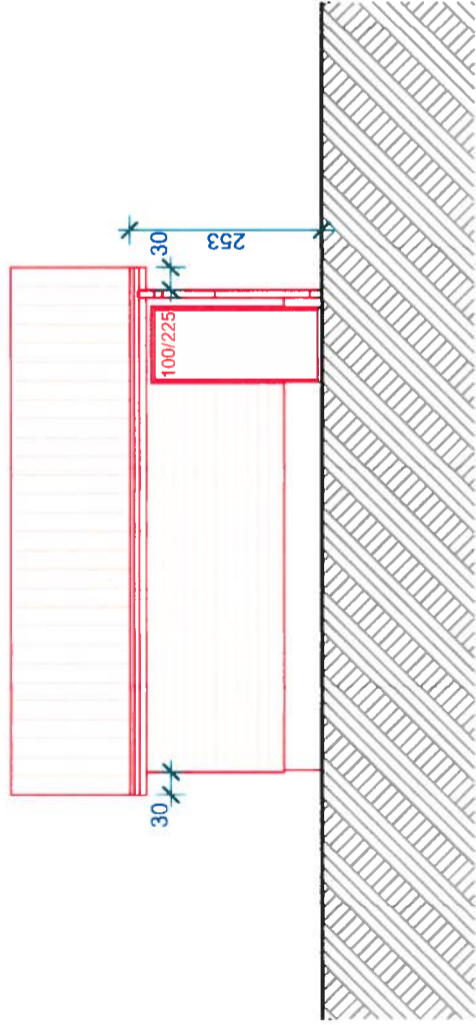




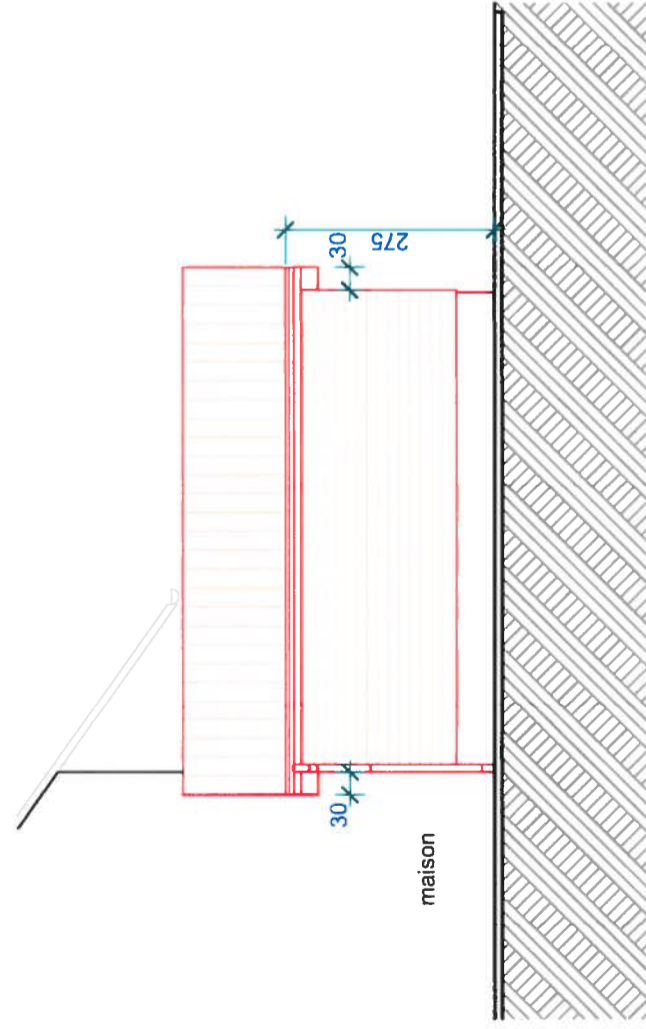
Façade Nord-Ouest 1:100



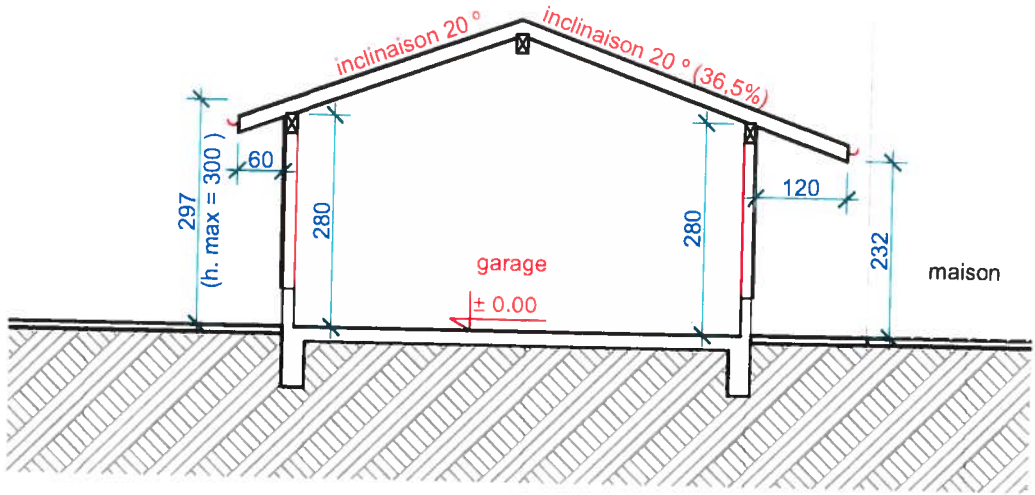
Façade Sud-Est 1:100



Façade Nord-Est 1:100

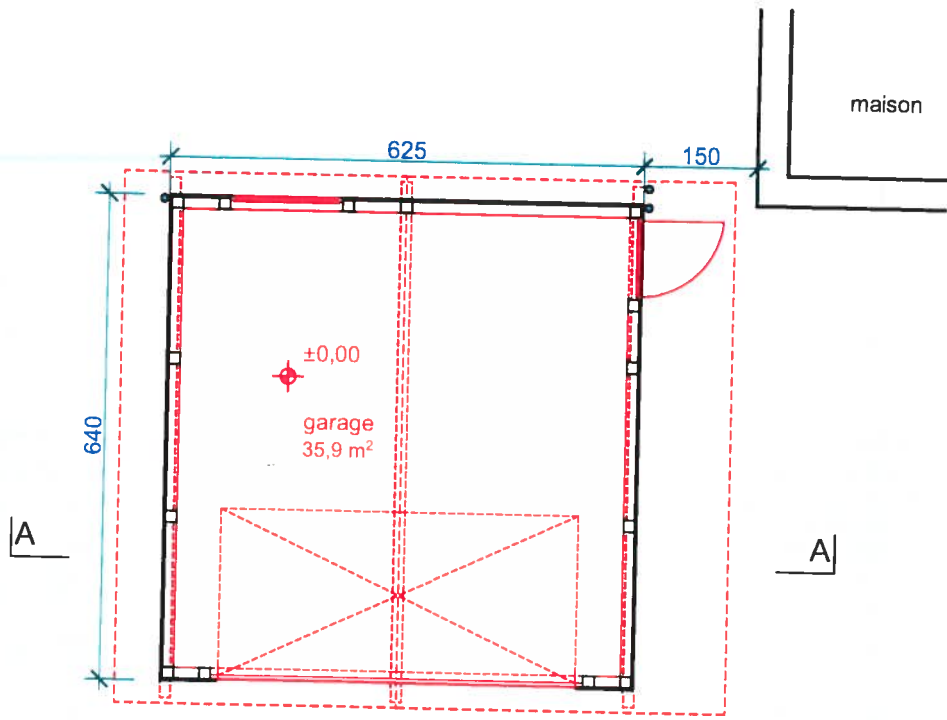


Façade Sud-Ouest 1:100



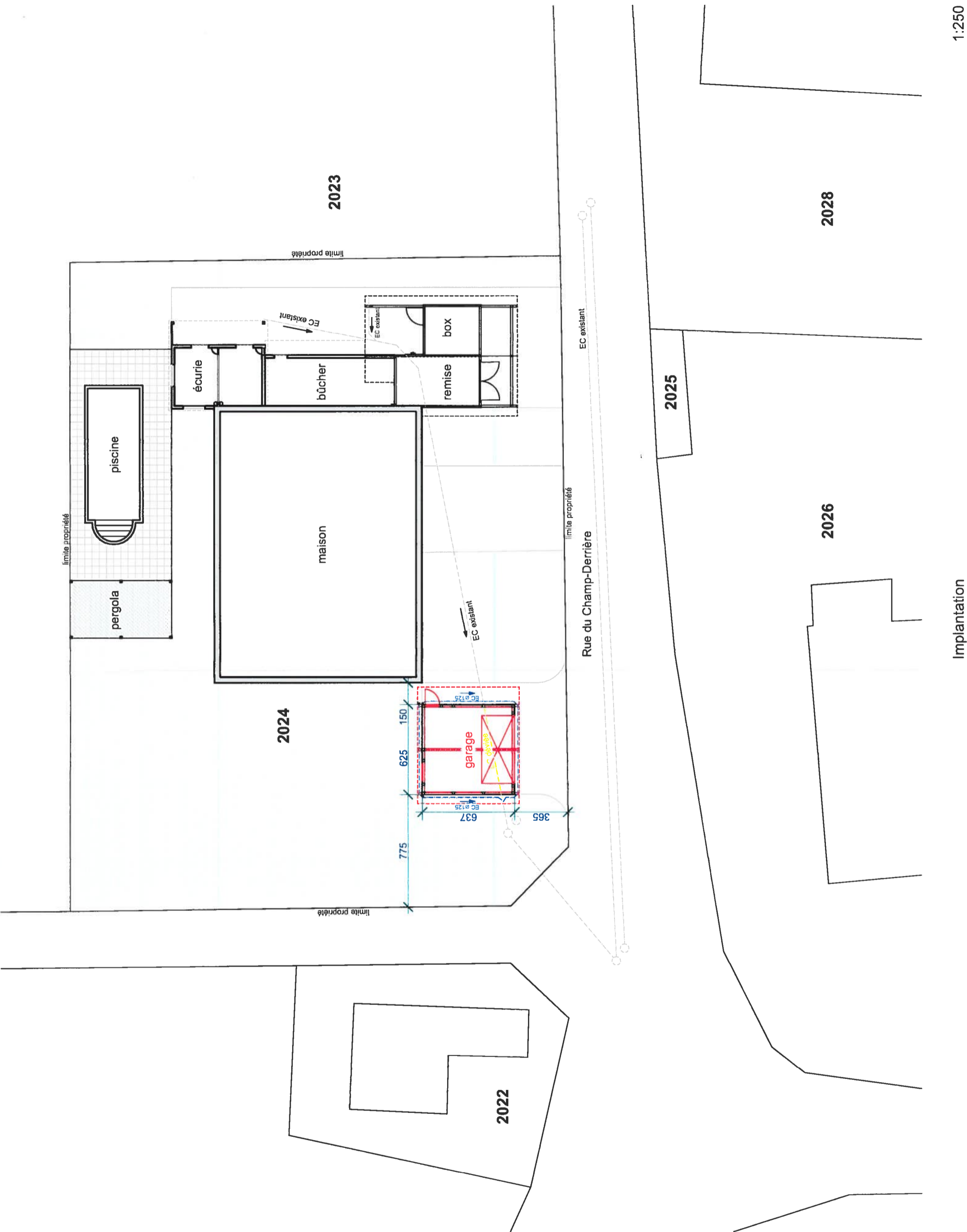
Coupe AA

1:100



Rez-de-chaussée

1:100



Implantation

1:250